

Conférence internationale des Ministres en charge de la Défense, de la sécurité et des aires protégées sur la lutte contre le Braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, du 23 au 25 janvier 2019 à N'Djaména, Tchad.

Réunion des Partenaires techniques et financiers du PFBC.

Compte rendu.

24 Janvier 2019 – Hôtel Hilton N'Djaména

Les principaux **objectifs** de la réunion étaient :

1. Faire un état des lieux des financements disponibles et des financements possibles au vu des objectifs de la conférence de Ndjamena et des propositions faites dans le cadre des groupes de travail de la conférence
2. Identifier les sources internes et externes, nationales et internationales en vue d'une stratégie de financement durable de la conservation de la région
3. Travailler sur l'adéquation entre les actions soutenues par les bailleurs et les engagements des pays de la région

Les 3 **thèmes** sur lesquels se sont centrées les discussions :

1. Encadrement de la transhumance
2. Accords transfrontaliers
3. Efforts des Etats de la région pour lutter contre les bandes armées

Bailleurs représentés

Allemagne

Banque Africaine de Développement

Banque Mondiale

Belgique

France

Union européenne

Pays de la région représentés

Cameroun

Niger

République Démocratique du Congo

Sud Soudan

Tchad

Principales conclusions de la réunion

1. Les bailleurs ont tous exprimé leur volonté d'accompagner les pays de la région dans leurs efforts pour préserver ce haut lieu de la biodiversité mondiale
2. L'ensemble des bailleurs disposent de financements en cours à destination des pays de la région, notamment dans les domaines de :
 - a. La formation
 - b. La préservation des aires protégées
 - c. Le développement inclusif
 - d. La coopération bilatérale
 - e. La transhumance
 - f. La lutte contre les trafics
3. Les pays de la région ont également tous développé des initiatives sur les thèmes de la conférence, notamment par le biais de :
 - a. Les partenariats avec les bailleurs
 - b. La collaboration avec des agences et organisations internationales
 - c. D'initiatives régionales, tels que des accords transfrontaliers
 - d. L'existence de fonds nationaux pour la préservation de l'environnement
4. L'ensemble de la communauté internationale a réaffirmé sa volonté de proroger et de pérenniser leur soutien financier et technique à destination des pays de la région sur ces sujets. Ils ont émis le désir que ces financements se fassent dans le cadre :
 - a. D'un engagement politique au plus haut niveau de l'Etat des pays de la région
 - b. De requêtes exprimées par les pays de la région eux-mêmes
 - c. De résultats conformes aux attentes partagées
5. Au vu du tour de table initial, les bailleurs pourraient envisager une mutualisation des moyens, à la mise en place de formations conjointes dans un cadre transfrontalier
6. Il semble nécessaire à la communauté des bailleurs de poser les bases d'une réflexion au niveau régional d'une harmonisation des législations existantes en la matière
7. Les bailleurs souhaitent également encourager les pays de la région, avec leur collaboration, à envisager des sources/structures innovantes en matière de financement durables de la lutte contre la criminalité environnementale, qui pourrait par exemple être hébergée dans le cadre d'une agence régionale en charge du financement des projets.